







## **AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES**

# APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ DE PREPARATION ET D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)

- 1. Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu du Fonds africain de développement (FAD) un don de 2.170 millions d'Unités de Comptes en vue du financement de la mise en place d'une unité d'accélération des projets régionaux au Pool Energétique de l'Afrique Centrale.
- 2. Ce projet vise les principaux objectifs suivants: sur le plan sectoriel, il s'agit de faciliter un accroissement rapide des échanges d'électricité entre les Pays Membres Régionaux (PMR) de la Région de l'Afrique centrale et par conséquent, un accès accru à l'électricité et une amélioration de la qualité de vie des populations de la région. De manière spécifique, le Projet vise à i) une augmentation du nombre de projets énergétiques régionaux bancables ; ii) une amélioration de la connectivité des systèmes électriques de la région ; iii) l'utilisation optimale des ressources énergétiques ainsi que iv) l'amélioration de la viabilité financière des sociétés de service public d'électricité de la région.
- 3. Le projet comporte quatre (4) principales composantes :
  - (i) <u>Composante 1</u>: Création d'une Unité d'accélération des projets régionaux (UAPR) sous les auspices du Secrétariat permanent du PEAC, dotée d'un personnel de haut niveau appelée à piloter la préparation de projets énergétiques régionaux prioritaires dans la région de la CEEAC.
  - (ii) <u>Composante</u> 2 : dotation de la UAP d'outils pour les études de faisabilité technique, économique et financière, la documentation juridique et les services de conseil en transactions financières.
  - (iii) <u>Composante 3</u>: Fonctionnement de l'UAP au cours des premières années, avec les diverses parties prenantes.
  - (iv) Composante 4 : la gestion du Projet pendant la phase de mise en œuvre.

#### **Acquisition des Biens et Services**

4. Toutes les acquisitions des biens et des services de consultants, ainsi que les services autres que ceux des consultants se feront conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l'Accord de financement. Les méthodes et procédures d'acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque « Système de la Banque » seront utilisées pour toutes les transactions retenues dans le cadre du projet. Plus particulièrement, les acquisitions seront effectuées comme suit :

### > Services de consultants

- ✓ Les services de consultants relatifs à l'audit des états financiers seront acquis sur la base d'une liste restreinte et le mode de sélection au moindre le coût (SMC).
- ✓ Les acquisitions de services de consultants individuels au titre du projet se feront sur la base de la comparaison d'au moins 3 CV de consultants. Il s'agit de consultants individuels suivants: (01) Expert en Energie; (02) Expert en Environnement; (03) Expert en Finances; (04) Expert juridique; (05) Experts en Passation des Marchés; (06) Expert en sauvegardes sociales

#### > Catégorie de Biens

✓ Les Biens suivants seront acquis par Consultations de fournisseurs : (01) Equipements de bureau ; (02) Consommables de bureau).

Les dossiers de sollicitations (TDR, DP etc) devraient être disponibles à partir de fin Juillet 2022.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

**5.** Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) Secrétariat Permanent du PEAC BP 1040 Brazzaville – République du Congo TOUR NABEMBA 14ème étage/A

Tél: (242) 06 678 58 76 / (242) 05 711 21 65 /(242) 06 635 92 21

Email: peacsecperm@yahoo.fr Site Web: www.peac-ac.org

Personne à contacter : Secrétaire Permanent